LE FLASH INFO N°2 DU FIPHFP

(Juin 2025)

Handi Pacte fonction publique Normandie

» Actualités régionales

Le PRITH Normandie

Le Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés est un plan d'action unique en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés. Inscrit dans une démarche partenariale, il est élaboré à l'échelle régionale sur la base d'un diagnostic et d'objectifs partagés.

Le PRITH a vocation à organiser la concertation de ses membres sur les orientations stratégiques à mettre en œuvre, afin de favoriser l'insertion des personnes handicapées et mettre en cohérence les actions conduites dans les différentes politiques (santé, travail, emploi, orientation, formation professionnelle…).

Cliquez pour en savoir plus sur le PRITH

Handyloc

Handyloc est la 1ère plateforme digitale de prêt de matériels ergonomiques gérée par des personnes en situation de handicap pour des personnes en situation de handicap.

Ce projet, financé par l'AGEFIPH Normandie et le FIPHFP Normandie, permet de prêter gratuitement des fauteuils ergonomiques de bureau à des personnes en situation de handicap, notamment moteur.

Les étapes pour mobiliser Handyloc :

- Commande à faire par un conseiller emploi (France Travail, Cap Emploi, Mission Locale, Alfeph) ou un professionnel des Prestations d'Appuis Spécifiques
- Validation/refus de la commande par HANDYLOC
- Préparation de la commande
- Envoi/Livraison
- Récupération/Renvoi
- Entretien/recyclage
- Remise dans le circuit de prêt

Handyloc

Signatures de conventions FIPHFP

En ce début d'année 2025, 3 conventions ont été signées avec le FIPHFP par :

- la Ville du Havre et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
- l'Etablissement Public de Santé Mentale de Caen,
- et le centre hospitalier du Rouvray.

Qu'est-ce qu'une convention ?

Une convention avec le FIPHFP est un contrat par lequel l'employeur public s'engage à mettre en œuvre une série d'actions déterminées en fonction du contexte de la collectivité et de l'évolution prévisionnelle de ses effectifs afin de recruter et de maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap. En contrepartie, le FIPHFP finance les actions engagées dans le cadre du budget accordé. Les projets de conventions sont proposés au comité local Normandie du FIPHFP qui les valident.

Pourquoi conventionner avec le FIPHFP ?

Un employeur public peut avoir une politique volontariste en matière d'insertion et de maintien des travailleurs en situation de handicap sans convention. Toutefois conventionner avec le FIPHFP permet de :

- structurer de manière visible cette action,
- favoriser la mobilisation des agents autour d'un projet mené conjointement par la direction et les institutions représentatives du personnel,
- disposer d'un préfinancement afin d'agir plus vite et dans la durée,
- avoir une relation privilégiée et formalisée avec le FIPHFP via une équipe dédiée.

Une convention peut porter sur les thèmes suivants :

- aménagements et adaptations des postes de travail,
- accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur vie professionnelle,
- amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap,
- formation et information des personnes en situation de handicap,
- actions de communication et de sensibilisation des personnels.

Le prochain comité local du FIPHFP Normandie aura lieu le 26 juin.

» Actualités nationales

Colloque du 5 juin sur 50 ans d'action publique sur le handicap en France

L'année 2025 est l'occasion pour le ministère chargé de l'Autonomie et du Handicap de commémorer le 50ème anniversaire des lois de 1975 et le 20ème anniversaire de celle de 2005. Ces deux textes majeurs ont structuré les politiques du handicap d'aujourd'hui. À cette occasion, un colloque s'est tenu les 5 et 6 juin 2025 au ministère afin d'analyser l'impact de ces réformes.

Colloque 50 ans d'action publique sur le handicap en France

Enquête exclusive pour les personnes en situation de handicap

A l'occasion la SEEPH2025 qui aura pour thématique : "Handicaps et emploi, l'égalité pour toutes et tous !" l'Agefiph, LADAPT et le FIPHFP ont lancé avec l'appui du Groupe Ifop, une enquête exclusive.

Cette enquête est destinée à comprendre quel est l'état d'esprit et le vécu actuel des personnes en situation de handicap.

Les résultats de cette enquête aideront les associations à mieux adapter les actions d'accompagnement.

Les réponses au questionnaire sont confidentielles, il suffit d'une quinzaine de minutes pour répondre à ce questionnaire.

L'enquête s'adresse uniquement aux personnes en situation de handicap (PSH).

Consultez l'enquête

Autonomic

Le salon Autonomic a eu lieu les 3, 4 et 5 juin dernier.

Autonomic c'est le rendez-vous des acteurs qui apportent des solutions pour faire face à la perte ou le manque d'autonomie quel que soit le type de handicap.

Outre les exposants du salon, des conférences, des animations et les assises nationales du handicap permettent de mieux appréhender les solutions de compensation pour faciliter l'inclusion au sens large des personnes en situation de handicap.

Paris autonomic expo

» Ressources documentaires

Publication Observatoire emploi & handicap « Loi du 11 février 2005 – 20 ans d'action »

La publication Observatoire emploi & handicap « Loi du 11 février 2005 – 20 ans d'action » est centrée sur la question de l'emploi des personnes en situation de handicap. Elle est co-éditée par l'Agefiph et le FIPHFP.

Cette publication est organisée autour de deux axes :

- Les chiffres clés 2005-2025
- Les témoignages et perspectives proposées par les acteurs politiques, institutionnels, employeurs, personnes en situation de handicap ou experts

Pour cette publication, des acteurs institutionnels, des acteurs de l'emploi, des employeurs, des acteurs représentant des personnes en situation de handicap et des experts ont été sollicités. Ils évoquent les apports et limites de la loi de 2005 et envisagent des perspectives.

Loi du 11 février 2005 - 20 ans d'action

Activité des Cap emploi

Retrouvez les chiffres 2024 de l'activité Cap emploi, autour des 2 piliers de leurs missions :

- l'accompagnement dans l'emploi,
- et l'accompagnement vers l'emploi.

Rapport d'activité des Cap emploi

Guide de l'apprentissage

Destiné aux apprentis, centres de formation d'apprentis (CFA) et employeurs privés ou publics, le Guide apprentissage et handicap publié par le ministère du Travail et de l'Emploi, avec l'appui de l'Agefiph et du FIPHFP, vise à informer et sensibiliser sur l'opportunité que représente l'apprentissage aménagé.

Guide apprentissage 2025

Panorama Handicap

Le Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles a publié des fiches pratiques du panorama du handicap en France.

Vous y trouverez des informations utiles sur : la chronologie de la reconnaissance du handicap, les acteurs du champ du handicap, le droit international et européen en matière de handicap, l'accès à l'éducation des personnes en situation de handicap, l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, la représentation du handicap…

Panorama du handicap en France 20 fiches pratiques

» Sur vos agendas

La 8ème édition du DuoDay se déroulera le jeudi 20 novembre 2025 partout en France !

Le DuoDay revient le jeudi 20 novembre 2025 pour une 8ème édition placée, comme chaque année, sous le signe de la rencontre, de l'inclusion et de la découverte professionnelle. L'événement s'inscrira dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), qui se tiendra du 17 au 23 novembre 2025.

À cette occasion, entreprises, collectivités, associations et établissements publics accueilleront des personnes en situation de handicap pour former des duos le temps d'une journée. Objectif : permettre à chacun de découvrir un métier, un environnement professionnel, et favoriser ainsi l'inclusion dans l'emploi.

Retour sur l'édition 2024

- Plus de 31 440 duos formés partout en France
- Plus de 14 821 employeurs engagés dans l'opération
- Près de 52 832 offres d'emploi ou de stages proposées pour cette journée
- 5 004 structures accompagnantes mobilisées

Trophées Emploi Public et Handicap en Normandie

Vous menez / avez mené une action en faveur de l'insertion et/ou du maintien en emploi des personnes en situation de handicap dans la Fonction Publique ?

Vous souhaitez valoriser votre action, et être inspiré par d'autres ?

Le FIPHFP organise un concours « Les Trophées Emploi public et Handicap », avec quatre catégories :

1. Recrutement/Apprentissage,
2. Maintien dans l'emploi/Parcours professionnel,
3. Accessibilité,
4. Communication, sensibilisation et partenariat.

Pour candidater, rien de plus simple, il vous suffit de renseigner le dossier de candidature et signer le règlement du concours et de nous les retourner (demande des dossiers à daniel.bardou2@wanadoo.fr)

Date limite : le 24 décembre 2025 (le jury se tiendra la 2ème semaine de janvier 2026).

Les trophées seront remis le 27 janvier matin.

Vos interlocuteurs en région Normandie

Carène GUILLEMET, Directrice Territoriale au Handicap FIPHFP Normandie
Carene.Guillemet@caissedesdepots.fr

Daniel BARDOU, Coordinateur Handi Pacte Normandie
daniel.bardou2@wanadoo.fr